

Prévention de la précarité énergétique

Des ateliers avec, à la clé, des économies !

Dans le cadre de sa politique énergétique, le Grand Évreux Agglomération s'est engagé, dans son contrat de ville 2015-2020, dans une démarche d'accompagnement des familles. Un programme d'actions et de prévention de la précarité énergétique et de maîtrise de l'énergie a été mis en place sur la Ville d'Évreux, en ciblant les quartiers prioritaires (La Madeleine, Nétreville et Navarre) et sur les communes de Saint-Sébastien-de-Morsent et Gravigny.



Cette manifestation, portée par le GEA et animée en partenariat avec Soliha Normandie Seine, associe différents acteurs : CCAS, bailleurs sociaux, relais locaux et associatifs, Département de l'Eure... Des sessions de formation sont proposées aux travailleurs sociaux, ainsi que des ateliers collectifs et des diagnostics personnalisés en direction des habitants.

Des ateliers simples et ludiques

« Ces ateliers collectifs ont pour objectif de réduire les factures d'énergie et d'eau des familles, en les amenant à maîtriser et budgétiser leurs consommations. Simple et ludique, l'atelier permet, à travers

des jeux, de mieux comprendre ses consommations d'eau et d'électricité », souligne Axel Viget, chargé de projets habitat-énergie chez Soliha. En 2015, 165 personnes d'Évreux (Nétreville, La Madeleine, Navarre) et de Gravigny ont ainsi été sensibilisées et ont reçu un kit énergie, leur permettant de mettre en place les conseils prodigués lors des ateliers. Lors de visites à domicile, un suivi personnalisé des consommations peut ensuite être réalisé pour les habitants qui le souhaitent. Une bonne manière de comprendre l'utilisation de l'énergie au quotidien, de traquer les éléments pouvant expliquer les surconsommations, et d'apporter des conseils et outils de suivi.

Les ateliers pour 2016 sont programmés les 6, 12, 20, 27 octobre, 3, 9, 16, 24 novembre, 8 et 15 décembre.

Ces sessions sont gratuites, pour tous renseignements contacter Soliha Normandie Seine au 02 32 39 84 00.

Habitat



Des aides pour les travaux d'amélioration des logements

Dans le cadre de l'opération d'amélioration de l'habitat privé sur ses 37 communes, le Grand Évreux Agglomération soutient financièrement, avec d'autres partenaires (l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département de l'Eure, la Caisse d'Allocations familiales, les Caisses de retraite...), les travaux réalisés par les propriétaires.

Qu'il s'agisse d'économies d'énergie, d'adaptation au vieillissement ou au handicap, de mise aux normes... l'équipe de Soliha (ex Habitat & Développement) est là pour informer et aider les propriétaires à constituer leur dossier d'aides financières.

Des permanences d'information sont organisées au siège du Grand Évreux Agglomération, 9 rue Voltaire le 1^{er} lundi de chaque mois, de 14h à 16h, et le 3^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h (soit les 21 septembre, 3 et 19 octobre, 7 et 16 novembre et 5 décembre). La mairie des Baux-Sainte-Croix propose également une permanence les 23 septembre, 28 octobre et 25 novembre de 14h à 16h.

Renseignements sur le dispositif et les différentes aides disponibles auprès de Soliha, 11 rue de la Rochette à Évreux au 02 32 39 84 00.